

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

SEPTEMBRE 2019

[VOL.3 N°2]

POUR
DES *loisirs*
À NOTRE IMAGE !

CONSULTATION
CITOYENNE

LE 5 OCTOBRE PROCHAIN

[P 3]



DES JOURNÉES
DE LA CULTURE

AUX COULEURS DU 150^e

[P 10 ET 11]

4^e ÉDITION DE
LA COURSE DES
SENTIERS

[P 14]

Le déjeuner
DU MAIRE

[P 17]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



UNE PROGRAMMATION DE LOISIRS À NOTRE IMAGE

La programmation et les infrastructures dédiées aux loisirs et au plein air ont un impact important sur la qualité de vie d'une population mais également sur son mieux-être et sa santé. C'est avec l'objectif d'offrir aux citoyens de Saint-Hippolyte un milieu de vie sain et actif où s'épanouir pleinement que les membres du conseil municipal vous convient à une rencontre de consultation visant à connaître vos besoins et votre vision en matière de loisirs, **le 5 octobre prochain à l'école des Hauteurs**. Cette rencontre s'inscrit dans notre vision d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Nos choix, nos projets et nos décisions sont dictés par vos préoccupations. De telles démarches de consultation nous fournissent les éléments nécessaires pour tracer avec précision le portrait des besoins de la population. Nous espérons donc vous y rencontrer en grand nombre!

SÉCURITÉ INCENDIE : UN ÉTAT-MAJOR UNIFIÉ

La Municipalité a récemment conclu une entente avec les Villes de Saint-Jérôme et de Prévost afin de centraliser la gestion administrative de nos services de sécurité incendie de même que la planification de nos opérations de prévention, de formation du personnel et de sécurité civile. L'accroissement des exigences en matière de sécurité incendie et de sécurité civile ainsi que l'explosion démographique prévue prochainement dans la MRC de La Rivière-du-Nord ont motivé cette volonté de mise en commun. Notre objectif à long terme est avant tout de stabiliser nos services de sécurité incendie pour avoir accès aux ressources matérielles et humaines nécessaires nous permettant de faire face à ces nouvelles réalités.



CULTURE, PLEIN AIR ET CÉLÉBRATIONS POUR LA RENTRÉE

L'année de célébrations de notre 150^e bat son plein et l'automne s'annonce à la hauteur de ces festivités. Spectacles, expositions, événements en plein air et bien plus, c'est une panoplie d'activités qui vous seront proposées au cours des prochains mois à Saint-Hippolyte. Depuis janvier, des centaines de citoyens ont pris part à cette programmation anniversaire visant à faire découvrir plusieurs pages de l'histoire municipale mais également, à multiplier les rassemblements et les occasions de rencontres au cœur de notre communauté. Je vous invite à profiter pleinement de ces événements qui nous permettront de figurer à notre tour dans ces moments ayant contribué à marquer l'histoire de notre Municipalité.

Bonne rentrée à tous!

Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Patrice Goyer
Sécurité incendie et
Sécurité publique



Yves Dagenais
Travaux publics



Chantal Lachaine
Sports, loisirs, plein air
et Culture



Jennifer Ouellette
Finances et
Communications



Donald Riendeau
Urbanisme



Bruno Allard
Environnement et
Développement
économique

Pour une programmation des loisirs à notre image !

LA POPULATION HIPPOLYTOISE INVITÉE À SE PRONONCER

La Municipalité invite la population à se prononcer sur son offre et ses infrastructures dédiées aux loisirs dans le cadre d'une vaste démarche de consultation citoyenne qui se déroulera entre les 20 septembre et 5 octobre prochains. Celle-ci prendra la forme d'un sondage en ligne ou sur papier et d'une rencontre de consultation. Programmation de cours, installations, activités sportives et de plein air, culture et bibliothèque seront ainsi au cœur des discussions qui permettront aux citoyens de Saint-Hippolyte de partager leurs réflexions et d'exprimer leurs préférences en matière de loisirs.

PLUSIEURS FAÇONS DE S'IMPLIQUER

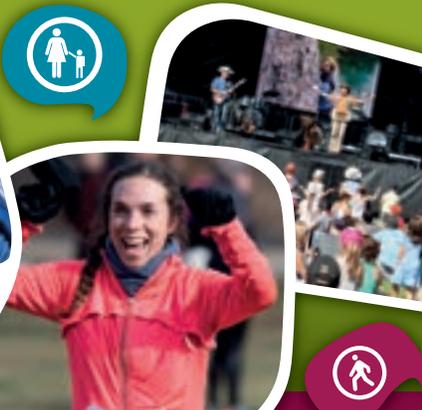
Les citoyens pourront choisir de répondre à un sondage qu'ils retrouveront en ligne au saint-hippolyte.ca ou encore à l'hôtel de ville (2253, chemin des Hauteurs), à la bibliothèque (2258, chemin des Hauteurs) ou au Centre Roger-Cabana, (2260, chemin des Hauteurs), en version papier. La date limite pour répondre à ce sondage est **le jeudi 26 septembre à 16 h**.

Une rencontre de consultation, dans le cadre de laquelle les membres du conseil municipal rencontreront les citoyens, aura lieu **le 5 octobre prochain, à 10 h, à l'école des Hauteurs (30, rue Bourget)**.

NOS COMMERÇANTS PRENNENT LE VIRAGE NUMÉRIQUE !

Les commerçants de Saint-Hippolyte prennent le virage numérique et s'affichent sur Google Maps. Vous pouvez désormais vérifier si les services et les produits dont vous avez besoin sont disponibles dans notre municipalité. Faites une recherche à partir de mots-clés dans Google Maps et consultez la carte. En cliquant sur le pointeur, vous obtiendrez plus de détails sur le commerce ainsi que l'appréciation de ses clients. La qualité du service est importante pour eux, pour nous et sûrement pour vous aussi. Prenez le temps de donner votre appréciation en leur attribuant des étoiles et en rédigeant un commentaire. Ils pourront ainsi mieux satisfaire l'ensemble de leurs clients. À Saint-Hippolyte, moi j'encourage le commerce local !







SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

POUR DES *loisirs*
À NOTRE IMAGE !

Consultation citoyenne
LE 5 OCTOBRE À 10 H
 ÉCOLE DES HAUTEURS
 30, rue Bourget, Saint-Hippolyte
 SAINT-HIPPOLYTE.CA 

On s'implique !



Bruit et vitesse excessive

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MUNICIPALE

Le respect des limites de vitesse et les nuisances sonores sur la route sont au cœur d'une nouvelle campagne de sensibilisation réalisée par la Municipalité sous le thème: *Wô les moteurs!* Lancée en plein cœur de la période estivale où les journées ensoleillées et les températures clémentes se succèdent, la campagne se déroule suivant le slogan: *Trop vite ou trop bruyant? ici on vit paisiblement!* C'est avant tout un appel au civisme et au respect des familles résidant sur tout le territoire de la municipalité qui a motivé la mise en place de cette campagne incitant à la prudence et à la courtoisie sur le réseau routier.



FREINS MOTEURS ET VÉHICULES LOURDS

Outre la vitesse, la campagne vise aussi à rappeler que le bruit constitue une nuisance importante qui représente un irritant pour bon nombre de foyers situés dans des secteurs où la circulation de véhicules lourds est plus marquée. Ainsi, le son provenant de ces véhicules peut être généré par plusieurs facteurs mais les plus communs demeurent le système d'échappement ou le frein moteur par compression, aussi appelé « frein Jacobs ». Considéré comme un équipement de sécurité nécessaire, puisqu'il permet de ralentir un véhicule lourd sans système de freinage, le frein moteur demeure cependant une source de nuisance. En effet, lorsque le système d'échappement est en bon état, le niveau sonore est jugé acceptable. Cependant, celui-ci augmente si l'entretien n'est pas effectué assez fréquemment. Les camionneurs doivent donc rester vigilants.

La Municipalité invite la population à redoubler de prudence et à réduire la vitesse sur son territoire en faisant preuve de courtoisie et de respect pour les familles qui ont choisi de s'établir à Saint-Hippolyte pour la quiétude de son cadre naturel.

Marathon du P'tit train du Nord 2019

Encouragez les coureurs tout en prévoyant vos déplacements

Alors que les préparatifs vont bon train pour la tenue de la troisième édition du Marathon du P'tit train du Nord, qui se déroulera le **20 octobre prochain**, la Municipalité souhaite rappeler à ses citoyens que ce grand rassemblement sportif occasionnera quelques entraves routières (via les chemins des Lac-Morency, Lac-Écho et Lac-des-Quatorzes-îles) et des détours (le chemin de la route 333, vers les chemins de Val-des-Lacs et de la Côte-Saint-André). On peut obtenir la carte des entraves et détours au saint-hippolyte.ca.

L'événement se déroulera entre 8 h et 15 h mais, du côté de Saint-Hippolyte, la majeure partie des entraves routières sont à prévoir entre 8 h 20 et 14 h. Le parcours des coureurs débutera à Val-David, pour le marathon et à Piedmont, pour le demi-marathon. Les arrivées sont prévues à la Place de la Gare de Saint-Jérôme.



Mobilisation citoyenne pour la protection du lac Écho

Selon le rapport 2002-2018 du Dr Richard Carignan sur l'état de santé des lacs de Saint-Hippolyte, la santé du lac Écho est menacée et ce, principalement en raison des embarcations à moteur qui perturbent la distribution naturelle des plantes aquatiques et remettent en suspension les sédiments riches en phosphore, causant d'importantes proliférations sectorielles de cyanobactéries. Il apparaît donc essentiel de modifier rapidement les pratiques afin de sauvegarder la qualité de l'eau et de sécuriser la valeur des propriétés des riverains.

Le 7 juillet dernier, les propriétaires riverains, de même que les plaisanciers et utilisateurs du lac Écho, ont été conviés à une rencontre de consultation citoyenne visant la recherche commune de solutions afin d'élaborer rapidement un plan d'action. Le Dr Carignan, ainsi qu'une spécialiste du CRE Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides), étaient présents pour alimenter la réflexion entourant la recherche de solutions.

Parmi les solutions émanant de la séance de remue-méninges des participants lors de cette rencontre, nous retrouvons entre autres:

- La gestion globale du bassin versant du lac Écho;
- La mise en place d'un code d'éthique pour une utilisation du lac respectueuse de l'environnement et des utilisateurs;
- Le retrait des sédiments dans le lac;
- L'interdiction des bateaux à moteur;
- L'amélioration de la surveillance des accès au lac.



Quatre comités de travail ont été formés afin d'établir un plan d'action visant la protection du lac Écho, de déterminer la faisabilité des différentes pistes de solution et de formuler des recommandations quant aux actions à poser. Une première rencontre de ces comités a eu lieu le lundi 5 août dernier.

COMITÉ CITOYEN EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis mai 2019, une vingtaine de bénévoles engagés pour la cause environnementale se rencontrent mensuellement pour se pencher sur des problématiques qui leur tiennent à cœur. Le but des rencontres est d'établir des stratégies et de définir des plans de réalisation basés sur ce qui se fait ailleurs, tout en considérant ce qui est applicable ici.

Les deux premiers projets, soit l'élimination de l'utilisation des sacs de plastique à usage unique dans les commerces hippolytois et la vente de bouteilles d'eau de petits formats, seront présentés au comité consultatif en environnement ainsi qu'au conseil municipal en septembre prochain. Une fois les projets déposés et approuvés par la Municipalité, le comité épaulera nos employés municipaux dans la réalisation du plan et s'attaquera à la définition des prochains projets. Vous aimeriez vous impliquer activement dans la préservation de l'environnement dans notre belle municipalité? Le comité est toujours ouvert aux nouveaux membres et prend en considération vos disponibilités, intérêts et aptitudes. Pour plus de détails, communiquer avec Bruno Allard, conseiller municipal: ballard@saint-hippolyte.ca



Journée Grand ménage

Le Service de l'environnement de la Municipalité de Saint-Hippolyte tiendra sa journée Grand ménage, **le samedi 21 septembre 2019, de 8 h 30 à 16 h 30, au garage municipal** (2056, chemin des Hauteurs). Cette journée de récupération s'adresse uniquement aux particuliers et une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. Les citoyens sont invités à apporter leurs gants! La Municipalité mettra à la disposition de la population des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (cloisons sèches et bardeaux). Prenez note que les matières suivantes sont refusées: résidus de démolition, ordures ménagères, branches et appareils ménagers.



**SAMEDI
21 SEPTEMBRE**



NOUVEAU SITE D'APPORT VOLONTAIRE POUR LA COLLECTE À TROIS VOIES



Vous n'êtes pas en mesure de vous départir de vos matières résiduelles lors des journées figurant au calendrier de collecte municipale? Vous pouvez désormais profiter du nouveau site d'apport volontaire situé à l'hôtel de ville (2253 chemin des Hauteurs).

Consciente de la présence de nombreux villégiateurs sur son territoire ne pouvant bénéficier de la collecte régulière des matières résiduelles, la Municipalité de Saint-Hippolyte a mis en place un site d'apport volontaire dans le stationnement de l'hôtel de ville. Trois conteneurs semi-enfouis peuvent dorénavant recevoir les matières organiques, les matières recyclables et les déchets d'origine domestique des citoyens de Saint-Hippolyte lorsque ceux-ci n'ont pas la possibilité de déposer leur bac roulant en bordure de la rue, selon la fréquence établie. Il est toutefois très important de bien faire le tri sur place et de noter que certaines matières sont formellement refusées telles que les encombrants, les résidus de construction et de rénovation ou les résidus organiques non compostables ou contaminés. Sont aussi refusées les matières pouvant être acceptées à l'écocentre comme le styromousse et le plastique no 6, les résidus domestiques dangereux et les pneus. La Municipalité fait également appel au civisme des usagers en rappelant qu'il est strictement interdit de déposer des matières à l'extérieur des conteneurs semi-enfouis. Pour obtenir plus d'information sur la collecte à trois voies, on peut contacter le Service de l'environnement au 450-563-2505, poste 2229.

Collecte de branches

Un service de déchiquetage de branches est offert aux citoyens de Saint-Hippolyte. Les collectes ont lieu au cours de la première semaine complète de chaque mois, de mai à novembre. Important: Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire au plus tard à midi, le vendredi précédant la collecte. Vous aurez donc jusqu'au vendredi 1^{er} novembre à midi pour vous inscrire à la liste de la Municipalité et bénéficier de la dernière collecte de branches de la semaine du 4 novembre.



COLLECTES DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS DE JARDIN

La collecte de feuilles et de résidus verts se déroulera les semaines du 14 octobre au 7 novembre prochains. Afin de vous assurer que vos feuilles mortes et résidus soient ramassés, vous devrez les déposer dans des sacs en papier, en bordure de rue, le même jour que la collecte du bac brun. Prenez note qu'aucun sac en plastique (orange ou transparent) ne sera ramassé. Les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardin sont acceptés.



PISCINES, SPAS ET ENVIRONNEMENT

Il est nécessaire de tenir compte de l'environnement lorsque vient le temps de vidanger votre piscine ou votre spa en fin de saison. Le chlore, en plus d'être très toxique, réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des *substances cancérigènes probables* (IRIS, EPA, 2003). Pour les systèmes de traitement au sel, une partie du sel se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique, dans laquelle l'eau de consommation est généralement puisée.

Voici donc quelques conseils à suivre lorsque que vous videz votre piscine ou votre spa :

- Les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau n'est pas recommandée.
- En aucun cas le déversement du trop-plein ou la vidange d'une piscine ou d'un spa ne peut se faire sur une autre propriété.
 - Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le **chlore** est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins **sept jours** avant de vider la piscine, ce qui aura pour effet de *déchlorer* l'eau. Pour le **brome**, un traitement chimique doit être appliqué afin de *déhalogéner* l'eau avant son rejet dans l'environnement.
 - En ce qui concerne le **sel**, celui-ci ne peut pas être enlevé de l'eau comme le chlore ou le brome. On ne peut donc pas rejeter l'eau d'une piscine traitée au sel directement dans l'environnement, car la concentration en sel est trop élevée (la concentration de sel dans une piscine varie en 3000 et 7000 mg/L).
- Ne **JAMAIS** vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire ou dans votre fosse septique, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

INFOS-TRAVAUX

Voici quelques-uns des travaux qui seront réalisés cet automne par le Service des travaux publics :



ROUTES

- Chemin des Hauteurs, intersection du chemin du Lac-Bertrand: **des soumissions ont été ouvertes le 13 août** en vue du réaménagement de l'intersection et de l'installation d'un feu de circulation. Si les prix soumis respectent les budgets, les travaux auront lieu en septembre et en octobre.
- Nous sommes en discussion pour l'acquisition de terrains nous assurant de sécuriser le 10^e Rang qui comporte de fortes pentes et occasionne de nombreux accidents graves. Si les démarches se déroulent selon l'échéancier prévu, les travaux auront lieu en 2020.
- Une demande sera effectuée auprès d'Hydro-Québec afin de procéder à l'installation de lampadaires sur la rue Marcel, sur le chemin des Hauteurs près des numéros 740 et 829, sur la rue de la Petite-Ourse, sur la rue des Faisans et sur la rue des Perdrix.
- Des travaux de réfection du pavage seront effectués sur la 117^e Avenue, la 217^e Avenue et la 60^e Avenue.

SUBVENTION DE 14 000 \$ POUR L'AMÉLIORATION DE NOTRE RÉSEAU ROUTIER

La Municipalité bénéficiera d'un soutien financier de l'ordre de 14 000 \$ lui permettant de poursuivre les travaux visant l'amélioration de son réseau routier. Cette subvention s'inscrit dans une demande concernant le programme d'aide à la voirie locale qui fut soumise récemment par la Municipalité au ministère des Transports.

ÉCLAIRAGE ROUTIER

Avec l'automne qui s'annonce et les journées qui s'abrègent, l'éclairage de notre réseau routier se doit d'être en bon état. Nous invitons les citoyens à nous signaler les lampadaires défectueux en prenant soin de nous indiquer le numéro d'éclairage inscrit sur le poteau ou l'adresse la plus près, au 450-563-2505 poste 2242.



DRAINAGE

- Nous sommes en préparation pour des travaux d'installation de structures visant la captation des sédiments en provenance du drainage des routes du secteur des 255^e, 256^e et 257^e Avenues au lac Fournelle;
- Des travaux visant à contrer les points d'érosion dans le bassin versant du lac de l'Achigan seront effectués sous peu.

TRAVAUX SAISONNIERS

- Réparation des glissières de sécurité
- Retrait des ralentisseurs de vitesse
- Fermeture des parcs à vocation estivale
- Vérification des sentiers de ski de fond et raquette
- Mise en tas des abrasifs d'hiver
- Vidange des trappes à sédiments
- Réparation des vannes d'aqueduc

MOIS

Octobre et novembre
Mi-octobre
Mi-octobre
Octobre et novembre
Octobre
Septembre, octobre et novembre
Novembre

Déneigement

LA SAISON HIVERNALE, ÇA SE PRÉPARE DÈS SEPTEMBRE CHEZ NOUS !

Le Service des travaux publics s'affaire déjà à préparer la saison hivernale afin de s'assurer que les 185 kilomètres de routes sur le territoire de la municipalité seront bien entretenus cet hiver. Les citoyens de Saint-Hippolyte peuvent eux aussi contribuer aux opérations de déneigement en se préparant à l'avance à la saison hivernale:

- Au cours des prochaines semaines, assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain).
- Les abris d'hiver doivent, quant à eux, être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.
- Les bacs pour la collecte à trois voies et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés et balisés. Lors de la journée de cueillette, il importe aussi de s'assurer que les bacs soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit **du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h**. Par ailleurs, même lorsque le stationnement est permis, il est important de se rappeler que ce dernier ne doit, en aucun temps, entraver le travail des déneigeurs.
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la municipalité.
- Enfin, sachez que nos équipes travaillent parfois tard dans la nuit ou très tôt le matin en période hivernale. Leur seul objectif est de procéder rapidement au déneigement des routes afin de vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur l'ensemble de notre territoire. Nous faisons appel à votre patience, mais également à votre indulgence afin de leur permettre de compléter rapidement leurs opérations de déneigement. Bonne saison!



les journées de la culture

NOS TRADITIONS À L'HONNEUR

Une programmation culturelle aux couleurs des célébrations du 150^e anniversaire !

JEUDI 26 SEPTEMBRE | de 17 h à 19 h
(Bibliothèque municipale)
150 ans de plein air et de villégiature

Cette exposition de photos anciennes et d'objets significatifs présentera des sites de villégiature qui ont contribué à la notoriété de Saint-Hippolyte tels que l'Auberge du Lac Morency, le camp Bruchési, l'Auberge Pin Rouge ou la station de ski Mont Tyrol. Vernissage le 26 septembre et exposition présentée jusqu'au 30 octobre.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE | 19 h 30
(Centre des loisirs et de la vie communautaire)
Contes cornus, légendes fourchues

L'auteur Bryan Perro, accompagné de son complice Michel Bordeleau (aux instruments), propose une incursion dans un univers qui hante le territoire québécois, à travers quelques contes et légendes fantastiques. Places limitées.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE | 14 h
(Bibliothèque municipale)
Lancement d'un livre-objet sur Saint-Hippolyte

Des citoyens racontent leur territoire avec le cœur et la mémoire. Saint-Hippolyte s'est exprimé et confié au fil de ces rencontres qui ont donné naissance à un livre-objet photographique réalisé par l'artiste Sandra Djina-Ravalia (exemplaire unique) qui sera lancé et ensuite exposé à la bibliothèque municipale.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE | 14 h
(Centre des loisirs et de la vie communautaire)
Spectacle jeunesse Le campe à Pommerlo

Les jeunes de 6 à 12 ans découvrent l'époque des pionniers bûcherons à travers un spectacle de contes fou comme une égoïne et précis comme un trait de scie. Humour, chansons, danse, souvenirs et rêveries sont au rendez-vous dans une forêt cachée au fin fond de notre imagination ! Places limitées.

[CULTURE et événements]

Expositions

150 ANS DE PLEIN AIR ET DE VILLÉGIATURE

Vernissage le 26 septembre de 17 h à 19 h. Exposition présentée jusqu'au 30 octobre à la bibliothèque.

Présentée dans le cadre de la programmation spéciale entourant les célébrations du 150^e anniversaire de la Municipalité, cette exposition de photos anciennes et d'objets significatifs posera un regard historique sur des sites de villégiature qui ont contribué à la notoriété de Saint-Hippolyte tels que l'Auberge du Lac Morency, le camp Bruchési, l'Auberge du Pin rouge ou la station de ski Mont-Tyrol.



54 SOLEILS

Vernissage le 7 novembre de 17 h à 19 h. Exposition présentée jusqu'au 19 décembre à la bibliothèque.



Né à Santiago du Chili en 1978, Gonza Meza est reconnu comme étant le plus jeune illustrateur professionnel du Chili. À l'âge de onze ans, il dessine déjà pour le journal, El Siglo. Il émigre par amour au Québec en 2009 et dès l'année suivante reçoit le prix honorifique du ministère

de l'Immigration pour une exposition au Musée des Maîtres et Artisans du Québec à Montréal. Depuis, il multiplie les expositions à travers tout le Québec et recueille de nombreux prix et mentions. En plus d'être un artiste très talentueux, Gonza est un percussionniste exceptionnel.



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

D'HISTOIRE
ET D'EAU FRAÎCHE!

SAINT-HIPPOLYTE.CA/150ANS

MERCI
À NOS PARTENAIRES!

PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES MÉDIAS

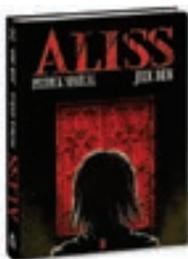


SAINT-HIPPOLYTE.CA

LE reflèt

Nocturne

11 octobre 19 h à 21 h à la bibliothèque | 16 ans+



Auteur et illustrateur de bande dessinée, Jeik Dion a commencé sa carrière dans le domaine du jeu vidéo, entre autres chez Ubisoft à Québec. Il réalise plusieurs courts métrages d'animation et bifurque dès 2010 vers la bande dessinée. Il collabore régulièrement avec l'auteur Bryan Perro, tant à des projets de bandes dessinées (*La Grande Illusion*, *Amos Daragon*), que des couvertures de livres. Il offrira une conférence en plus d'une prestation de dessin en direct projetée sur écran, donnant un aperçu du projet sur lequel il travaille actuellement, une adaptation du roman *Aliss* de Patrick Sénécal.

Vins



MUSIQUES
du monde

18 OCTOBRE ET 8 NOVEMBRE
de 19 H 30 À 22 H (18 ANS +)

DESTINATION : LA GRÈCE

Offrez-vous une escapade gourmande tout en musique au son typique du bouzouki. Une escapade grecque en compagnie d'un sommelier qui assurera la dégustation de vins assortis des bouchées raffinées du traiteur et chef reconnu Michaël Racine.

Billets en vente au coût de 35 \$ (aucun remboursement). Payable en personne au Centre des loisirs Roger-Cabana, en argent comptant ou par Interac. Vente de places du 17 au 20 septembre

Info: 450 563-2505 poste 2231 | saint-hippolyte.ca



Concert de Tocadéo

30 novembre, 19 h 30 à l'église

C'est par une finale tout en musique, en compagnie du quatuor Tocadéo, que l'on couronne cette année de célébrations du 150^e anniversaire de la Municipalité. Après plus de 450 représentations, 6 spectacles devant 200 000 spectateurs et une nomination à l'ADISQ, Tocadéo célébrait ses 10 ans en 2018 avec la sortie d'un 7^e album. Un moment musical unique où passion, complicité et humour envoûteront l'auditoire dans le cadre d'un grandiose concert de Noël en présence des élus municipaux, organisateurs, bénévoles et partenaires de cette année de célébrations.

Places limitées. Aucune réservation.



AUTOMNE 2019 – PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 16 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2019

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE
BADMINTON LIBRE	14 ans +	12 sem.	Mardi ou jeudi 19 h	2 h 30
CLUB DE KARATÉ	6 ans +	12 sem.	Lundi et mercredi 18 h 30	1 h 30
CLINIQUES DE DÉPANNAGE INFORMATIQUE	Adulte		Jeudi de 14 h à 15 h	3 blocs de 20 min/h
CLINIQUES PONCTUELLES D'INFORMATIQUE	Adulte		Quand un groupe est formé	1 h
COURS D'ESPAGNOL 1	16 ans +	10 sem.	Mercredi 17 h 45	2 h
DANSE CRÉATIVE	7-12 ans	10 sem.	Jeudi 19 h	1 h
DANSE EN LIGNE	18 ans +	10 sem.	Débutant: lundi 13 h Intermédiaire: lundi 14 h 15	1 h 15
GYMNASTIQUE DOUCE	18 ans +	10 sem.	Lundi 10 h 30	1 h
MUSCLEZ VOS MÉNINGES!	50 ans +	10 sem.	Vendredi 10 h	1 h 30
STRETCHING	18 ans +	10 sem.	Mercredi 10 h 30	1 h
YOGA POUR TOUS	16 ans +	10 sem.	Mercredi 19 h	1 h
RANDONNÉE EN SENTIERS / YOGA ET MÉDITATION	16 ans +	4 sem.	Jeudi 9 h à 10 h 30	1 h 30
ZUMBA	16 ans +	8 sem	jeudi 19h	1 h

MODE D'INSCRIPTION : saint-hippolyte.ca
 ou centre des loisirs
 ou 450-563-2505, poste 2231

DATE	LIEU	COÛT CITOYEN*	COÛT NON-CITOYEN*	NOMBRE DE PARTICIPANTS
du 1 ^{er} octobre au 19 décembre	École des Hauteurs	55 \$	70 \$	16
du 30 septembre au 18 décembre (relâche les 14 et 21 octobre)	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant: 80 \$ Adulte: 90 \$	Enfant: 92 \$ Adulte: 105 \$	25
19 septembre	Bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	1
24 septembre	Bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	Variable
du 2 octobre au 4 décembre	Bibliothèque	110 \$	130 \$	12
du 10 octobre au 12 décembre	Centre des loisirs et de la vie communautaire	57 \$	65 \$	25
du 23 septembre au 9 décembre (relâche les 14 et 21 octobre)	Centre des loisirs et de la vie communautaire	66 \$	76 \$	25
du 30 septembre au 16 décembre (relâche les 14 et 21 octobre)	Centre des loisirs et de la vie communautaire	66 \$	76 \$	20
du 4 octobre au 13 décembre (relâche le 11 octobre)	Bibliothèque	20 \$ (frais de photocopies)	20 \$ avec carte de bibliothèque	12
du 9 octobre au 11 décembre	Centre des loisirs et de la vie communautaire	66 \$	76 \$	20
du 9 octobre au 11 décembre	Centre des loisirs et de la vie communautaire	66 \$	76 \$	20
du 10 au 31 octobre	Centre des loisirs et de la vie communautaire	39 \$	54 \$	20
du 24 octobre au 12 décembre	Centre des loisirs et de la vie communautaire	53 \$	60 \$	20



La 5^e édition du Festival des sentiers aura lieu le samedi 26 octobre prochain, de 8 h à 15 h, au Centre de plein air Roger-Cabana. Organisé par la Municipalité de Saint-Hippolyte, ce rendez-vous sportif automnal vise à promouvoir l'activité physique au sein de la communauté. Une grande course familiale et amicale proposera des épreuves de 1, 2, 5 ou 10 km, qui se dérouleront dans les sentiers du Centre de plein air. Ces épreuves seront chronométrées par la Compagnie MS1 - Timing.

L'horaire des départs de chaque course est prévu ainsi :

DISTANCE	HEURE DE DÉPART	COÛT JUSQU'AU 18 OCTOBRE	COÛT À PARTIR DU 19 OCTOBRE
10 km	9 h	10 \$	18 \$
5 km	10 h 15	10 \$	18 \$
1 km *	11 h 15	5 \$	8 \$
2 km	11 h 40	5 \$	8 \$

Les inscriptions doivent être effectuées en ligne seulement au ms1inscription.com

*Le 1 km est réservé aux 12 ans et moins. Les parents peuvent accompagner leur enfant sur le parcours, et ce, gratuitement. Cependant, les enfants participant au 2 km ne peuvent être accompagnés.

En après-midi, les amateurs de vélo de montagne seront conviés à une visite guidée des sentiers du Centre de plein air. Cette activité, d'une durée approximative de 90 minutes, se déroulera à compter de 13 h.



Quartier 50+

UNE ENTENTE EST CONCLUE ENTRE SAINT-HIPPOLYTE ET SAINT-JÉRÔME



La Municipalité est heureuse d'annoncer qu'une entente est finalement conclue concernant les frais de non-résident des citoyens de Saint-Hippolyte qui fréquentent le Quartier 50+ de Saint-Jérôme.

La nouvelle offre maintient le coût de l'abonnement annuel pour les Hippolytois à 100 \$ par année, moyennant une contribution financière de 7 000 \$ par année de la Municipalité. La participation financière de Saint-Hippolyte totalisera ainsi 21 000 \$ pour les trois prochaines années, le tarif demeurant inchangé pour les années 2019, 2020 et 2021.

CRÉATION D'UN COMITÉ EN LIEN AVEC LA DÉMARCHE MADA

À titre de Municipalité accréditée MADA (Municipalité Amie des Aînés), Saint-Hippolyte souhaite mettre sur pied un comité consultatif qui assurera la planification d'un important plan d'action visant la qualité de vie des aînés sur le territoire de Saint-Hippolyte.

Vous êtes résidents de Saint-Hippolyte et souhaitez enrichir les réflexions de l'administration municipale et des élus sur la question des services et infrastructures dédiés aux aînés sur notre territoire en y apportant votre point de vue de

citoyen? Vous possédez une expérience de travail auprès d'une clientèle d'aînés ou une expertise en lien avec celle-ci? Acheminez votre curriculum vitae, accompagné d'une courte lettre d'intention, d'ici le 30 septembre, 17 h. Les membres du conseil municipal procéderont à la nomination des membres de ce comité à la séance du 8 octobre 2019.

- Par courriel: lcroteau@saint-hippolyte.ca
- En personne: Centre des loisirs et de la vie communautaire (2060, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte).

Succès retentissant pour le Pic-Nic en musique

PLUS DE 5 000 PERSONNES AU RENDEZ-VOUS

Pour une deuxième année consécutive, le Pic-Nic en musique a battu un record d'assistance passant de 3 000 visiteurs en 2018 à quelque 5 000 visiteurs le 10 août dernier. Une imposante programmation musicale comportant quatre spectacles d'envergure et un attrayant volet d'animation familial auront assurément contribué à ce succès sans précédent depuis la création de l'événement, il y a maintenant huit ans.

Pour le plus grand plaisir de tous, **Brigitte Boisjoli** a revisité les classiques de Plamondon et de Patsy Cline. Elle a aussi réservée toute une surprise à son auditoire en interprétant la pièce *Shallow* aux côtés de son invité surprise, l'Hippolytois Matt Lang. **Paul Piché** a de son côté rapidement invité la foule à se joindre à lui pour entonner ses succès des 40 dernières années. *Heureux d'un printemps*, *Ya pas grand-chose dans l'ciel à soir*, *L'escalier*, *Un château de sable* ou *J'appelle*, ces classiques de notre folklore québécois ont défilé dans ce spectacle qui s'est achevé sur un duo père-fille et une interprétation de *Mon Joe*.

La Municipalité de Saint-Hippolyte tient à remercier tous les bénévoles de même que les partenaires qui ont contribué au succès de cette huitième édition soit le gouvernement du Canada, Bauval Sables L.G., la Caisse Desjardins de Saint-Jérôme, le journal Le Nord, Info Laurentides, CIME et le Marché Tradition de Saint-Hippolyte.



Semaine de prévention des incendies

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Afin de souligner la Semaine de la prévention des incendies qui se déroulera **du 6 au 12 octobre prochain**, le Service sécurité incendie de la Municipalité ouvrira ses portes le **12 octobre de 11 à 16 heures, au 1255, chemin des Hauteurs.**

Lors de cette journée, vous pourrez obtenir de précieux conseils sur la prévention des incendies, mais également visiter la caserne, monter dans les véhicules, enfiler un habit de combat et manipuler certains appareils nécessaires lors d'appels d'urgence.

Toute la famille est attendue le 12 octobre!

EXERCICE D'ÉVACUATION EN FAMILLE

Votre Service sécurité incendie, conjointement avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à préparer un exercice d'évacuation en famille. Préparez votre plan d'évacuation et mettez-le à l'essai. En sachant comment et par où évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison à temps.

Exercice d'évacuation: pas à pas

1. Préparez en famille votre plan d'évacuation;
2. Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation et expliquez-le aux membres de votre famille;
3. Vérifiez la date de fabrication sur le boîtier de vos avertisseurs de fumée (pas plus de 10 ans) et testez-les;
4. Faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de vous. Dès que l'avertisseur sonne, le temps pour évacuer commence à s'écouler;
5. Commencez votre évacuation en respectant votre plan d'évacuation et le scénario que vous avez choisi;
6. Pour plus de réalisme, circulez à quatre pattes ou couvrez-vous la bouche d'un linge humide en longeant les murs jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée;
7. Rendez-vous au point de rassemblement déterminé dans votre plan. Attention! Soyez prudents. Évitez de traverser la rue;
8. Partagez l'expérience que vous avez vécue avec votre famille. Discutez-en aussi avec vos voisins et vos amis. Si des questions demeurent après votre exercice, contactez votre Service sécurité incendie!

*Consultez le site <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html> afin de vous aider à préparer votre plan d'évacuation.

UNE GESTION ADMINISTRATIVE CENTRALISÉE POUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-JÉRÔME, PRÉVOST ET SAINT-HIPPOLYTE

Les Villes de Saint-Jérôme, de Prévost et la Municipalité de Saint-Hippolyte, ont récemment conclu une entente visant à centraliser la gestion administrative de leurs services de sécurité incendie de même que la planification de leurs opérations de prévention, de formation du personnel et de sécurité civile. Cette nouvelle structure met ainsi en commun les employés-cadres des trois services au sein d'un état-major unifié dont la responsabilité est confiée au directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Jérôme, Monsieur Luc Chaput. Chacune des villes et municipalité demeure toutefois responsable de la gestion de ses propres opérations de même que de l'administration du budget de son service, sauf en ce qui concerne la portion financière relative à cet état-major unifié. S'échelonnant sur cinq ans, l'entente contribuera ainsi à l'amélioration des services offerts aux citoyens, à l'uniformisation des méthodes de travail ainsi qu'à la complémentarité des équipements.



Sur la photo on reconnaît Jean-François St-Laurent (Ville de Prévost), Luc Chaput (directeur de l'état-major unifié Saint-Jérôme, Prévost et Saint-Hippolyte) et Dominic Beaudry (Municipalité de Saint-Hippolyte).

Réglementation concernant la garde d'animaux

Afin de préserver une saine cohabitation entre animaux, gardiens d'animaux et citoyens, la Municipalité souhaite rappeler à la population les règlements actuellement en vigueur sur la garde et le contrôle des animaux.



Selon l'article 17 du Règlement SQ-907, tout chien doit être tenu en laisse d'une longueur n'excédant pas 2 m du moment qu'il se trouve hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. De plus, toute personne

propriétaire d'un chien sur le territoire de la Municipalité doit se procurer une licence, au plus tard le 1^{er} mai de chaque année, au coût de 25\$ à la réception de l'hôtel de ville ou par l'entremise de la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides.

Il est permis de garder un maximum de quatre animaux, soit un maximum de deux chiens et deux chats, par unité d'occupation sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

La garde de chiens « dangereux » est prohibée sur le territoire de la Municipalité. Un chien est considéré dangereux si :

- il a la rage;
- il a été entraîné à attaquer sur commande ou par un signal un être humain ou un animal;
- sans malice ni provocation, il tente de mordre ou d'attaquer ou s'il manifeste de l'agressivité à l'endroit d'une personne en grondant, en montrant les crocs ou en agissant de toute autre manière qui indique que l'animal pourrait mordre ou attaquer.

Un chien peut être déclaré dangereux par l'officier de la SPCA suite à une analyse du caractère et de l'état général de l'animal.

La garde de poules et de lapins est permise comme usage accessoire à une résidence unifamiliale. Pour ce faire, le terrain doit avoir une superficie minimale de 1 500 m² (dans le cas d'un terrain riverain à un lac ou un cours d'eau, la superficie minimale est de 2 000 m²). Un maximum de deux poules ou lapins par 1 000 m² est autorisé et ce, jusqu'à un maximum de huit animaux au total. La construction d'un poulailler, d'un clapier ou d'un parquet est obligatoire.



Nous tenons à vous informer que la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides est autorisée par la Municipalité à effectuer toutes les opérations relatives au contrôle des animaux sur son territoire. Les contrôleurs sont autorisés à visiter et examiner, entre 7 h et 21 h, toute propriété, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour s'assurer du respect de la réglementation.

Quiconque contrevient à cette réglementation est passible d'une amende minimale de 100\$, plus les frais, pour une première infraction (article 24, Règlement SQ-907 et article 11.1.1, Règlement 1171-19).

La Municipalité fait appel au civisme et à la collaboration des propriétaires d'animaux domestiques afin que tous les citoyens puissent profiter d'un milieu de vie paisible et sécuritaire.

PROGRÈS DES DÉMARCHES DU COMITÉ CITOYEN DÉDIÉ À LA HAUTE VITESSE

De nombreux foyers sont toujours privés de la haute vitesse sur le territoire de Saint-Hippolyte et plusieurs démarches ont été entreprises par le comité citoyen, sous la responsabilité du conseiller municipal Bruno Allard, au cours des derniers mois.

Cinq fournisseurs de service ont manifesté leur intérêt et certains sont prêts à déposer un projet sur le territoire de Saint-Hippolyte. Parmi ceux-ci, Dery Telecom et Ouilink. Cette dernière entreprise organisera sous peu une rencontre visant à informer les citoyens.

Enfin, Cogeco et Dery Telecom déposeront une demande pour une subvention permettant de couvrir l'ensemble du territoire. À cet effet, la Municipalité leur a offert une lettre d'appui et les rencontres se multiplient pour soutenir le dépôt du dossier. Un outil de mesure de la performance sera mis en ligne afin de mieux comprendre la capacité du réseau actuel et les citoyens seront sollicités dans la réalisation de cet exercice. Des informations relatives à ce projet seront communiqués sous peu sur notre site Internet.

Le déjeuner DU MAIRE

Venez échanger avec le maire et les membres du conseil municipal dans une ambiance décontractée.

PLACES LIMITÉES

SAMEDI, 21 SEPT. ou le 9 NOV.
au choix 10 h à 12 h

À L'AUBERGE DU LAC MORENCY
42, rue de la Chaumine, Saint-Hippolyte



12 \$

DÉJEUNER
COMPLET

taxes et service
inclus

RÉSERVATIONS
450 563-2505

[URBANISME]

Nouveaux règlements d'urbanisme

En début d'année, le Service de l'urbanisme a entrepris la révision de ses principaux règlements. Cette opération a permis de rendre ces règlements conformes au schéma d'aménagement de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Après plusieurs mois de travaux, les règlements sont entrés en vigueur au début du mois de septembre et sont disponibles au: saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/reglements//#urb

Voici un petit résumé qui décrit chacun des règlements qui ont été révisés.

LE PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation du territoire d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire. On y retrouve les grandes orientations d'aménagement et les grandes affectations du territoire.

LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Ce règlement est l'un des plus importants de la Municipalité. C'est un règlement d'application normative qui couvre une grande panoplie d'éléments qui touchent directement les citoyens. Entre autres, il divise le territoire en zones, décrit les usages permis dans ces zones et donne toutes les normes applicables aux bâtiments principaux et accessoires.

PERMIS D'ABATTAGE D'ARBRES

Depuis quelques années, nous avons constaté une progression dans les demandes de permis pour la coupe d'arbres. Après les efforts de sensibilisation sur l'importance de la conservation de notre couvert forestier, ce constat est très satisfaisant pour nous.

Rappelons que le permis pour la coupe de moins de dix arbres est gratuit et qu'on peut se le procurer au saint-hippolyte.ca, en acheminant des photos et un plan de localisation indiquant le ou les arbre(s) à abattre, ou encore via une demande réalisée en personne au Service de l'urbanisme. Dans ce deuxième cas, une inspection sur les lieux sera effectuée dans les meilleurs délais.

La protection des arbres sur le territoire de Saint-Hippolyte demeure une priorité pour le conseil municipal et à cet effet, des amendes importantes sont applicables pour des coupes sans permis.



LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Ce règlement décrit les normes relatives au découpage des lots, les frontages requis, les superficies minimales et l'aménagement des voies de circulation. Il établit aussi les frais de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels à défrayer lorsqu'il y a lieu.

LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Ce règlement permet de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Ce règlement décrit l'ensemble des procédures applicables aux demandes de permis et certificats. Il énumère également les documents qui doivent être déposés lors de la demande de ces permis ou certificats. Enfin, il établit les tarifs pour l'obtention de permis et certificats.

Statistiques sur le nombre de permis d'abattage d'arbres:

ANNÉE	NOMBRE DE PERMIS
2019	105 (au 17 juillet)
2018	164
2017	137
2016	120
2015	124



Dépôt du rapport financier de la Municipalité de Saint-Hippolyte

UN SURPLUS DE 400 844 \$ POUR 2018

Le maire Bruno Laroche déposait, en juin dernier, le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Les états financiers démontrent un surplus de 400 844 \$ pour l'année 2018, ce qui correspond à 3 % du budget de l'ordre de 13 033 299 \$. Le total des investissements se chiffre à 5 339 476 \$ alors qu'il était de 4 388 242 \$ en 2017. Parmi ceux-ci, notons :

- l'aménagement du parc de la Promenade et la suite du réaménagement du parc des Quatorze-Îles;
- le développement du réseau de sentiers de ski de fond et de raquette au Centre de plein air Roger-Cabana;
- la construction du Centre de loisirs et de la vie communautaire, financée en partie par une subvention de 1 151 202 \$ des gouvernements du Canada et du Québec;
- la réfection de pavage et la correction des structures de drainage totalisant 1 350 000 \$ d'investissement, dont 46 % ont été financés par une subvention de la taxe d'accise sur l'essence;
- l'achat d'une motomarine et d'un véhicule côte à côte, subventionnés à hauteur de 66 %;
- l'acquisition d'une voiture électrique et de bornes de recharge installées à l'hôtel de ville et au Centre des loisirs.

Si les investissements ont augmenté de 22 %, la dette de son côté en aura été affectée de 6 %. Cette faible hausse s'explique, entre autres, par des revenus additionnels provenant des droits de mutation, une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier mais également par les nombreuses subventions reçues ainsi que par l'autofinancement de certains projets, à même le surplus accumulé.

VENTE POUR TAXES

Saviez-vous que la Municipalité est un créancier prioritaire et qu'elle doit faire appel à la vente pour taxes afin de récupérer les taxes impayées? Si votre compte de taxes est impayé depuis 2018, assurez-vous de régulariser votre dossier. Nous débuterons notre processus de vente pour taxes à la fin du mois d'octobre.

Étapes de la vente pour taxes

En mars 2020, la Municipalité transmettra à la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (MRC) la liste des propriétés en défaut de paiement de taxes. Après cette date, si vous n'avez pas acquitté votre solde à la Municipalité, vous devrez payer directement les montants suivants à la MRC :

- vos arriérés de 2018;
- vos arriérés de 2019;
- les deux premiers versements de votre compte de taxes de l'année 2020;
- les taxes scolaires impayées;
- des frais de 5 % du montant impayé avant la première publication;
- des frais de 15 % du montant impayé après la première publication.

La vente pour taxes aura lieu par enchère publique le 11 juin 2020.

Avis de rappel

Au cours du mois de septembre, après le dernier versement de taxes, nous acheminerons des avis de rappel à tous les citoyens cumulant des retards pour les montants de 100 \$ ou plus. Le taux d'intérêt pour tout solde échu est de 13 %, annuellement.

Si vous avez omis de payer votre compte de taxes ou que vous souhaitez obtenir une réimpression de celui-ci, veuillez communiquer avec notre Service de la taxation afin de déterminer les intérêts payables.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des
Hauteurs, J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2224

Mairie et direction

générale p. 2223

Greffé p. 2232

Services aux citoyens

p. 2221

Taxation p. 2222

Service des Loisirs

450 563-2505, p. 2231
2060, chemin des
Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262
1255, chemin des
Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des
Hauteurs

Bibliothèque

450 224-4137
2258, chemin des
Hauteurs

Plage municipale

450 563-1745
873, chemin du
Lac-de-l'Achigan



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

saint-hippolyte.ca

[BIBLIOTHÈQUE]

MUSCLEZ VOS MÉNINGES ! NOUVEAUTÉ !

Vendredi de 10 h à 11 h 30
À compter du 27 septembre



Un atelier de vitalité intellectuelle qui s'adresse aux 50 ans et plus à raison de 10 séances de 90 minutes. Des thèmes aussi variés que le stress et la mémoire, la nutrition et la créativité y seront abordés. Les participants pourront résoudre des énigmes, regarder des vidéos et apprendre des trucs pour conserver sa mémoire vive. À toutes les séances, vous repartez avec le cahier de participation rempli d'énigmes, de jeux et de casse-tête... pour vous muscler les méninges!

Information et inscription à la bibliothèque 450 224-4137. Places limitées!

LES MALHEURS DE GRICHETTE

Spectacle d'Halloween interactif pour enfants de 2 à 7 ans | Samedi, 26 octobre 2019 à 10 h 30 à la bibliothèque



La sorcière Grichette a perdu son chat Fripouille! Ses malheurs ne s'arrêtent pas là, elle semble aussi s'être fait voler son grand livre de recettes de bonbons! Cela risque fort de décevoir plusieurs enfants pour la fête de l'Halloween! Vadrouille, l'épouvantail sympathique du jardin, se rendra avec les enfants au pays de la vilaine sorcière Belzémire, une rivale de Grichette... Sauront-ils surmonter les épreuves maléfiques?

Réservation dès le 1^{er} octobre: 450 224-4137. Places limitées

EDGAR PAILLETES

Atelier sur la mise en scène | 23 novembre de 13 h 30 à 14 h 30 | Enfants 8 à 10 ans gratuit



Viens découvrir la mise en scène de théâtre en compagnie de deux acteurs de la pièce Edgar Paillettes. Et si le cœur t'en dit, tu peux aller voir le spectacle au théâtre ensuite! Cet atelier est offert en collaboration avec le Théâtre Gilles-Vigneault.

Réservations nécessaires: Contactez Émilie Gauvin au emiliegauvin@enscene.ca ou 450 432-0660, poste 232

HEURES DU CONTE



Le 3^e samedi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30, les 3 à 8 ans sont conviés à une lecture de conte dans la Forêt enchantée! À chaque fois, un univers fantastique se déploie sous le regard ébahi de cette jeune clientèle. Puis, s'ensuit un bricolage thématique.

Cet automne, elles auront lieu les samedis 21 septembre, 19 octobre et 16 novembre à 10 h 30.

Note: L'enfant âgé de moins de 5 ans doit être accompagné d'un adulte.

Activité gratuite | Aucune inscription requise

DES CLINIQUES D'INFORMATIQUE GRATUITES

Dès septembre à la bibliothèque!

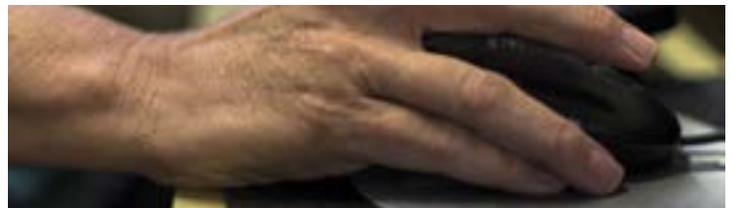
- Cellulaire
- Tablette (Possibilité d'emprunter gratuitement une tablette IPAD sur place)
- Internet
- Ordinateur
- Livre électronique
- Word
- Excel

Inscriptions au comptoir ou au 450 224-4137. Lorsque les groupes seront complets, nous les mettrons à l'horaire.

ATELIERS DE DÉPANNAGE INFORMATIQUE

Des ateliers de 20 minutes seront offerts les jeudis entre 14 h et 15 h, pour les personnes éprouvant des problèmes techniques ou qui ont des questionnements précis.

Inscriptions requises au comptoir ou au 450 224-4137



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi et mercredi | 13 h à 20 h

Jeudi et vendredi | 10 h à 20 h

Samedi | 10 h à 15 h

f Suivez-nous sur Facebook pour découvrir nos nouveautés hebdomadaires mabiblioamoi.ca | 450 224-4137 | Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs